

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 28 mars 2022 à 15 h 45, par visioconférence.

Présents : M. le maire Mathieu Traversy, président
M. Raymond Berthiaume
M. André Fontaine
M. Robert Auger

Également présents : M. Alain Marcoux, directeur général
M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services de proximité
M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable
Mme Carole Poirier, directrice de cabinet
M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet
Me Jean-François Milot, greffier

Observateur : M. Robert Morin

Absente : Mme Claudia Abaunza, vice-présidente

CE-2022-329-DEC

Il est résolu :

QUE la séance ordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 15 h 45.

CE-2022-330-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2022-331-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner la *Convention de subvention pour le financement de projets d'habitation* entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville de Terrebonne et la Société d'habitation du Québec (SHQ) afin de permettre à la Ville d'augmenter sa contribution dans le cadre du projet de logement social *Havre du Roseau*.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier et l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ladite convention, incluant toutes modifications mineures qui pourraient être apportées à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

CE-2022-332-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 15 h 52.

Président

Greffier